



Maternelle

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES

QUANTITÉ	DESCRIPTION	
3	Boîtes de 16 gros et longs crayons feutres (pas de pointe fine, pas de petits crayons, de type Crayola)	☐
4	Crayons à mine HB	☐
2	Gommes à effacer (<i>de type Staedtler</i>)	☐
2	Coffres à crayons en plastique rigide (éviter étui de crayon souple)	☐
4	Bâtons de colle de 40g (<i>de type Pritt</i>)	☐
2	Albums de coupures, 20 pages (35,5 cm X 27,9 cm) (<i>de type Studio Hilroy</i>)	☐
1	Paire de ciseaux métallique à bout rond	☐
2	Chemises en plastique sans pochette : 1 rouge, 1 bleu (<i>de type duo-tang</i>)	☐
2	Grands sacs (26,8 X 27,3 cm), identifiés au nom de votre enfant (<i>de type Ziploc</i>)	☐
1	Grande serviette de plage 60 X 122 cm	☐
1	Un grand sac à dos	☐
1	Tablier (si possible avec élastique aux manches) ou vieille chemise	☐
1	Petit sac en tissu contenant des vêtements de rechange (pantalon long, chandail, sous-vêtement et une paire de bas)	☐

IMPORTANT : Le paiement des frais scolaires se fera via MOZAIK dès la rentrée scolaire. Vous y trouverez l'état de compte sur le profil de votre enfant.

À PAYER À L'ÉCOLE

Agenda	6,82\$
Cahiers maison d'activités thématiques (5 cahiers)	18,85\$
TOTAL :	25,70\$

Chaque article (même les crayons se trouvant dans une boîte) que l'enfant utilise pour l'école, y compris ses vêtements (manteaux, casquettes, pantalons, chandail, etc.), **devra être identifié à son nom**. Pour une identification facile et un résultat appréciable, nous vous suggérons fortement d'utiliser un crayon indélébile noir de style « Sharpie ».

Les marques mentionnées pour certains articles scolaires sont à titre facultatif.

Il n'y a aucune obligation de votre part d'acheter les articles scolaires avec les marques suggérées. Cependant, si l'école précise une marque, c'est une question de qualité – prix pour accomplir avec satisfaction et faciliter le travail scolaire demandé.

Deux collations sont nécessaires tous les jours dès le début de l'horaire régulier : fruits, légumes ou produits laitiers sont à privilégier.

À la fin des classes, les parents doivent s'assurer que leur enfant retourne à la maison de façon sécuritaire. Si un enfant demeure seul à la sortie, il sera reconduit au service de garde, aux frais des parents.

HORAIRE (ENTRÉE PROGRESSIVE)



MATERNELLE

MERCREDI 27 AOÛT 2025	AM : Groupe A AM : Groupe B	08 h 45 à 09 h 45 13 h 00 à 14 h 00
JEUDI 28 AOUT 2025	AM : Groupe A PM : Groupe B	08 h 45 à 10 h 00 13 h 00 à 14 h 20
VENDREDI 29 AOUT 2025	AM : Groupes A et B PM : Groupes A et B	08 h 45 à 10 h 00 13 h 00 à 14 h 15
MARDI 2 SEPTEMBRE 2025	HORAIRE REGULIER	Avant-midi 08 h 45 à 11 h 27 Après-midi 12 h 50 à 15 h 03

Prenez note que le service de garde sera ouvert durant ces journées de rentrée progressive. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer directement avec le responsable du service de garde, Patrick Champagne, ou encore, envoyez un courriel à l'adresse suivante :

steclair.sdg@csgm.qc.ca
514-596-4944 poste 7060

Une communication sera envoyée durant l'été avec l'information nécessaire en vue d'une rentrée scolaire agréable.